

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° II-1714

présenté par

Mme Ressiguier, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 39****ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Sport	238 000 000	0
Jeunesse et vie associative	0	0
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	238 000 000
<b>TOTAUX</b>	238 000 000	238 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Sport	65 250 000	0
Jeunesse et vie associative	0	0
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	65 250 000
<b>TOTAUX</b>	65 250 000	65 250 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le développement du sport pour toutes et tous doit être une priorité. Alors que le Gouvernement a décidé de lancer un plan d'action important de réduction des effectifs du personnel sportif, nous souhaitons vivement réagir. Par ailleurs, le programme concernant les jeux Olympiques bénéficie, lui, logiquement, d'une augmentation conséquente.

En conséquence et pour marquer notre désaccord avec le Gouvernement qui mène une politique élitiste et capitaliste du sport, nous souhaitons supprimer l'intégralité des fonds du programme 350 en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, pour abonder à due concurrence l'action 1 du programme 219 intitulé « Promotion du sport pour le plus grand nombre ».